

# Financement. La BEI veut remettre le Maroc dans son giron

ADM, CCG, économie verte... La Banque européenne d'investissement souhaite contrecarrer la prédominance de la BAD dans le financement des grands projets du royaume.

**Abdessamad Naimi**

a.naimi@leseco.ma

La visite de la vice-présidente de la Banque européenne d'investissement (BEI), Emma Navarro, au Maroc, a été riche en business. L'institution financière, conscience de la dynamique profonde de l'économie marocaine malgré les aléas conjoncturels, a décidé de se repositionner sur les projets structurants du royaume, après une concurrence de plus en plus ardue de la Banque africaine de développement (BAD). Depuis 2007, la BEI a consacré près de 5 milliards d'euros d'investissements à la mise en œuvre de nouveaux projets dans des secteurs clés de l'économie marocaine, tels que le transport urbain, l'énergie, le secteur privé, l'eau et l'assainissement et l'éducation des jeunes, indique la même source, ajoutant que le Maroc est le 2<sup>ème</sup> plus important bénéficiaire des financements de la BEI parmi les pays voisins du sud de l'Europe avec 25% des investissements totaux de la banque dans la région. Une position respectable mais loin d'être comparable, au vu de la profondeur historique, à celle de la BAD, qui entre 1978 et fin 2018, a mis en place 160 opérations dans différents secteurs, pour un total de plus de 10 milliards de dollars. Pour s'enraciner, la BEI a donc décidé de frapper fort. Un prêt de 80 millions d'euros a en

effet été accordé lundi par la BEI à la Société nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) pour financer les travaux de triplement de l'autoroute Casablanca sur 57,5 km afin de décongestionner la circulation du Grand Casablanca. Ce financement, qui vise à améliorer les conditions de transport, à développer la mobilité et à renforcer la sécurité routière au Maroc, porte sur les travaux de triplement de l'autoroute Casablanca-Berrechid sur 25,8 km, ainsi que la construction de l'autoroute de contournement de Casablanca sur 31,7 km, précisent ADM et BEI dans un communiqué conjoint. Ce projet s'inscrit dans le cadre du «Schéma d'armature autoroutier national» qui a pour objectif le développement du réseau routier du Royaume, fait savoir le communiqué. «Ce prêt répond à la volonté de l'Europe d'accompagner le développement de l'infrastructure marocaine. Il contribuera à améliorer directement la mobilité et la qualité de vie dans une grande ville comme Casablanca», a souligné Emma Navarro. «Nous nous réjouissons, en tant que banque de l'Union Européenne, de pouvoir continuer à soutenir la compétitivité du Maroc, avec lequel nous fêtons nos quarante ans de coopération, en améliorant les connexions sur son territoire, offrant ainsi à sa population gains de temps, baisse des coûts du transport et sécurité routière ac-

crue», a-t-elle dit. De son côté, le directeur général d'ADM, Anouar Benazzouz, a n'a pas caché sa fierté de la participation de la BEI au financement du triplement des autoroutes de Casablanca Berrechid et du contournement de Casablanca. «D'une part, c'est une reconnaissance du professionnalisme et de la crédibilité des projets entrepris par ADM et, d'autre part, c'est une participation de la BEI dans un projet d'en-

vergure mené par ADM qui va permettre de soutenir le développement de la métropole de Casablanca, d'améliorer la fluidité du trafic et de renforcer la sécurité des usagers», a-t-il déclaré. Le financement de la BEI, qui intervient dans le cadre du mandat externe de l'UE dont un des objectifs est de financer des investissements dans des projets clés d'infrastructures, représente près de la moitié de l'enveloppe budgétaire que nécessite la réalisation de ce projet, note le communiqué, ajoutant que cet accord est le 10ème du genre entre la BEI et ADM. ●

## Coup de pouce pour les TPME

La Caisse Centrale de Garantie et la Banque Européenne d'Investissement ont signé, un protocole d'entente pour la mise en place d'un cadre de coopération à même de renforcer les capacités de la CCG en matière d'appui au financement des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME). Via ce protocole, les deux parties visent à «mettre en commun leur longue expérience et leur savoir-faire dans les domaines du financement de la TPME». Il s'agira principalement de promouvoir une collaboration ciblant essentiellement les entreprises marocaines à forte valeur ajoutée et celles opérant dans l'économie verte.